

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant centre de la petite enfance les Matelots inc.	Numéro de permis 2020017	Date d'inspection Le 16 décembre 2021	
Nom de l'établissement Les marins		Numéro de téléphone (506) 446-3001	
Adresse 30 Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : b) des possibilités d'activité physique à l'intérieur et à l'extérieur.	21(b)	03 janv. 2022	
<p>Commentaires : Les enfants ne sont pas sortis dehors pendant la période où j'étais présent et l'activité physique à l'intérieur était limitée. Les enfants ont dû être assis sur les chaises pour une longue période de temps.</p> <p>Veuillez voir la section suivante du Manuel de l'exploitant : 7.1 Les activités quotidiennes</p> <p>Les enfants d'âge scolaire ont des occasions de courir, de grimper, de sauter, d'être actifs.</p>			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iii) d'exprimer sa créativité et ses intérêts.	21(c)(iii)	03 janv. 2022	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
<p>Commentaires : Pendant l'heure du conte, l'éducatrice a dit aux enfants à plusieurs reprises de s'asseoir correctement, droit et / ou d'arrêter de parler les uns aux autres. Lorsque les enfants essayaient de souligner quelque chose à partir des images ou d'être imaginatifs, L'éducatrice leurs a répondu que ce n'était pas ce que le livre disait.</p> <p>À 3 h 55, les enfants ont terminé l'histoire et ont choisi différentes stations pour jouer. L'éducatrice les a informés qu'il n'y avait pas d'art et d'artisanat autorisé autre que les livres d'activités parce que les parents arrivaient bientôt.</p> <p>Elle a dit aux enfants d'arrêter plusieurs fois pendant le jeu, même lors de l'utilisation prévu de jouets tels que la rampe de voiture. Les enfants n'étaient pas non plus autorisés à quitter leur centre et un enfant rampait à l'extérieur de son poste en fessant s'emblant d'être un animal et elle lui a dit de retourner a sont centre.</p> <p>Veillez voir la section suivante du Manuel de l'exploitant :</p> <p>7.1 Les activités quotidiennes 8.1.5 Supervision des enfants d'âge scolaire 8.2 Orientation des enfants</p> <p>On encourage les enfants à poser des questions et à faire part de leurs idées. On leur donne l'occasion d'engager des discussions, de fournir des explications et de faire des démonstrations. Les éducateurs organisent leur environnement de manière à ce que les enfants soient enthousiastes à l'idée d'apprendre, en utilisant leur créativité pour inventer des mondes imaginaires et raconter des histoires. Etablir des limites et des règles raisonnables qui ont du sens pour les enfants. Offrir des choix et aider les enfants à prendre des décisions. Ignorer les comportements lorsque la situation le permet. utiliser le renforcement positif et les encouragements plutôt que de critiquer les enfants et les pousser à être en compétition et à se comparer.</p>			
49(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que l'orientation fournie aux enfants qui y sont bénéficiaires de services soit positive et comprenne un renforcement positif, encourage à déployer des efforts et reconnaisse les réalisations.	49(1)	03 janv. 2022	
<p>Commentaires : Les enfants n'étaient pas autorisés à parler pendant la collation et n'avaient que 10 minutes pour terminer leur collation, une fois les dix minutes terminées, ils devaient ranger leur boîte à lunch malgré le fait que certains mangeaient encore. L'éducatrice a également dit aux enfants d'arrêter de parler/ ou de rire et de s'asseoir correctement à plusieurs reprises pendant ces dix minutes.</p> <p>L'éducatrice a été observer plusieurs fois à ce froncée les sourcils et rouler ces yeux envers les enfants</p> <p>Veillez voir les sections suivantes du Manuel de l'exploitant :</p> <p>8.2 Orientation de L'Enfant 12.5 Environnement pendant les collations et les repas</p> <p>Les repas et les collations doivent être servis sans précipitation dans un environnement agréable et calme. Les enfants sont autorisés de parler même les collations et repas. Les membres du personnel doivent discuter avec les enfants pendant les heures de repas pour créer un environnement semblable à celui de la maison. Des techniques positives d'orientation des enfants sont utilisées.</p>			

Commentaires généraux

Le programme après-class est destiné pour que se les enfants se détend après une journée complète d'école. L'environnement devrait être relaxant et invitant pour les enfants. Les enfants devraient être autorisés à jouer, à parler avec leurs amis, à rire et à s'amuser tout en apprenant.

Commentaires généraux

L'environnement d'une class était trop rigide et contrôlé, ne tenant pas compte des émotions, réactions et interactions naturelles des enfants.

Bien qu'il n'y ait pas de curriculum pour les enfants après class, leur programme devrait être guidé par le curriculum du Nouveau-Brunswick.

A mon arriver, une class était engager avec l'éducatrice dans diverses activités. Certain jouais avec les blocks lego, d'autre coloriais, et un construisait une décoration de Noël avec les petites lumières. L'éducatrice était engager et l'orientation positive était observer tels que des rappels doux et des encouragements.

Les salles de classe sont propres et bien organisées. Il y a plusieurs différents matériaux pour répondre aux intérêts des enfants.

original signé par
Sabrina Diotte

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 décembre 2021

Date

original signé par
Catherine Boucher

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 décembre 2021

Date